

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le  
lundi le 19 août 2013 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	André Lepage,	maire
Monsieur	Patric Frigon,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Madame	Chantal de Verteuil,	conseillère
Monsieur	François Girard,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir.gén./sec.-trés.

**OUVERTURE**

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19h30 et vérifie  
le quorum.

2013-08-208  
5949

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à  
l'unanimité, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que  
l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2013-08-209  
5949

**ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à  
l'unanimité, d'accepter tels quels les procès-verbaux de la session  
ordinaire du 2 juillet 2013 et des sessions spéciales du 2 et 31 juillet  
2013.

**QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des  
questions.

2013-08-210  
5949

**DÉPÔT DES RAPPORTS**

**- Rapport financier**

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 juillet  
2013.

**- Aqueduc**

Pointe-aux-Outardes : 3 659 m<sup>3</sup>, moyenne : 118 m<sup>3</sup>/jr  
Les Buissons : 18 226 m<sup>3</sup>, moyenne : 588 m<sup>3</sup>/jr  
Station de recherche : 03-06-2013 au 01-08-2013 84,6 m<sup>3</sup>  
Camping de la Rive : 03-06-2013 au 01-08-2013 15,54 m<sup>3</sup>

**- Service incendie de Pointe-aux-Outardes**

Rapport sur les pratiques tenues : 3, 17 et 31 juillet 2013  
Incendie : 15 juillet 2013



## Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

Premiers répondants : 2, 5, 24 et 29 juillet 2013  
Formation : aucune

### - M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbal du 19 juin 2013.

Il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2013-08-211  
5950

### CORRESPONDANCE :

#### Reçue :

- \* M. Réjean Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux - 13-07-02 – invitation à participer à la 2<sup>e</sup> Conférence internationale des villes amies des aînés qui se tiendra dans la ville de Québec, du 9 au 11 septembre 2013.
- \* M. Karim Senhaji, directeur par intérim, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire -13-07-02- information que la programmation de travaux, présentée par la municipalité le 20 juin 2013, a été acceptée par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.
- \* M. Raynald Cloutier, directeur de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord -13-07-04- information concernant la fluoration de l'eau.
- \* Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire -13-07-10- demande la mise en berne du drapeau du Québec du 11 juillet au 17 juillet 2013, suite à l'accident ferroviaire survenu le 6 juillet à Lac-Mégantic.
- \* M. Sylvain Boucher, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire -13-07-18- invitation à participer à l'appel de candidatures de la 18<sup>e</sup> édition du Prix en infrastructures municipales.
- \* M. Jean-François Bellemare, directeur général des infrastructures par intérim, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire -2013-07-30- information que la demande d'aide financière pour la deuxième phase du Centre des loisirs dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amies des aînés n'a pas été retenue.
- \* M. Sylvain Boucher, sous-ministre, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire -2013-07-30- information qu'une permission de poursuivre l'exécution du contrat concernant la stabilisation de berges à Pointe-aux-Outardes avec l'entreprise Dessau inc. a été accordée en vertu de l'article 21.19 de la Loi sur les contrats des organismes publics.

#### Expédiée :

- \* Mme Doris Imbeault et M. Jules Martel, 2, rue de la Source -13-07-03- envoi de la résolution numéro 2013-07-173 selon laquelle le conseil accepte sa demande de dérogation mineure DM-2013-04 pour régulariser la superficie excédentaire du garage isolé privé projeté qui se veut légèrement supérieure à la superficie maximale autorisée pour ce type de construction.
- \* Mme Ève-Catherine Desjardins, 259, rue Labrie -13-07-03- envoi de la résolution numéro 2013-07-174 selon laquelle le conseil accepte

**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**



sa demande de dérogation mineure DM-2013-05 pour permettre l'utilisation de tôle non peinte en usine pour le recouvrement de la toiture de la résidence et des bâtiments accessoires.

\* Mme Patricia Huet, directrice générale, M.R.C. de Manicouagan -13-07-04- envoi de la résolution numéro 2013-07-186 selon laquelle la Municipalité autorise M. André Lepage, maire, et Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer l'entente relative à la réalisation de l'initiative par un tiers organisme, le tout en référence à l'annexe 8 du document intitulé « Guide de participation du PMVI ».

\* Mme Marielle Dionne, directrice, OMH de Pointe-aux-Outardes -13-07-04- envoi de la résolution numéro 2013-07-188 selon laquelle le conseil accepte la révision budgétaire 2013, datée du 13 juin 2013, de l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes. La part de la municipalité sera de 7 366 \$, pour 2013.

\* Mme Patricia Huet, directrice générale, M.R.C. de Manicouagan -13-07-05- envoi de la résolution numéro 2013-07-190 selon laquelle la Municipalité autorise Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à faire la demande d'utilisation du territoire public pour le terrain correspondant à la tourbière ombrotrophe d'une superficie approximative de 14 620 m<sup>2</sup> et située sur les lots 43-P à 46-P du rang 5.

\* M. Louis-Mathieu Fréchette, directeur de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, Del Degan Massé -13-07-05- envoi de la résolution numéro 2013-07-191 selon laquelle le conseil mandate la firme Del Degan Massé pour la refonte complète de ses outils d'urbanisme, au coût de 12 943 \$, plus taxes.

\* M. René Lamontagne, Mission HGE -13-07-05- envoi de la résolution numéro 2013-07-192 selon laquelle la Municipalité mandate la firme Mission HGE pour la supervision des travaux de construction du puits P-3 du secteur Pointe-aux-Outardes, au coût de 19 768,50 \$, plus taxes.

\* M. Jean-François Bellemar, directeur général par intérim, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire -13-07-09- envoi de la résolution numéro 2013-07-194 selon laquelle le conseil mandate M. André Lepage, maire, à signer le protocole d'entente avec le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour une demande d'aide financière au montant de 100 000 \$, dans le cadre du sous-volet 2.5 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités.

\* Mme Marie-Karine Maltais, Comité ZIP de la Rive Nord de l'Estuaire -13-08-02- envoi de la résolution numéro 2013-07-199 selon laquelle le conseil autorise le Comité ZIP de la Rive Nord de l'Estuaire en collaboration avec le Parc Nature de Pointe-aux-Outardes à réaliser des travaux sur le site du Parc Nature afin de réduire l'érosion causée par les accès à la plage.

\* M. Patrick Hamelin, CRÉ de la Côte-Nord -13-08-02- envoi de la résolution numéro 2013-07-200 selon laquelle le conseil autorise Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le protocole d'entente avec la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord, concernant l'aide financière au montant de 41 203 \$ pour le projet « Les Outardes » dans le cadre du Fonds de développement pour la solidarité et l'inclusion sociale.

\* M. Réal Tremblay, 69, rue Albert -13-08-06- envoi de la résolution numéro 2013-07-203 selon laquelle le conseil l'autorise à construire le garage isolé privé et à procéder aux travaux de déblai décrits dans l'expertise géotechnique du 18 juin 2013.



## Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

\* M. Michel Jean, 73, rue de Baie-Saint-Ludger -13-08-06- envoi de la résolution numéro 2013-07-204 selon laquelle le conseil l'autorise à effectuer les travaux d'agrandissement de la résidence avec garage intégré décrits dans l'expertise géotechnique du 12 juillet 2013.

\* M. David Thériault, Groupe Cadoret, arpenteurs-géomètres -13-08-06- envoi de la résolution numéro 2013-07-206 selon laquelle le conseil accepte l'offre du Groupe Cadoret, arpenteurs-géomètres, pour l'arpentage des lots 13-24-P et 13-34-P, du rang de la Pointe-aux-Outardes, au coût de 2 500 \$, plus taxes, pour la construction du puits P-3, secteur Pointe-aux-Outardes.

\* Mme Nathalie Vibert, Service Canada -2013-08-09- envoi de la demande de remboursement et le rapport d'activités dûment complétés dans le cadre du Programme « Emploi d'été Canada ».

Il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2013-08-212  
5952

### PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 19-08-2013 ainsi que la liste des transferts budgétaires.

### LISTE DES TRANSFERTS POUR AOÛT 2013

#### Transferts:

02 13000 527	Ent. et rép. Équipements – ADM	+	400 \$
02 13000 670	Fournitures bureau	+	750 \$
02 41200 141	Salaire régulier – Purif. eau	+	2 000 \$
02 41200 200	Charges sociales – Employeur	+	400 \$
02 41200 522	Ent. et rép. – Usine purif. Eau	+	1 350 \$
02 41500 419	Serv. Techniques – Vidange fosses	+	5 000 \$
02 70130 521	Ent. et rép. - Patinoires	+	350 \$
			<b>10 250 \$</b>
02 13000 414	Administration et informatique	-	500 \$
02 32000 141	Salaire régulier – Voirie	-	2 000 \$
02 32000 200	Charges sociales – Employeur	-	400 \$
02 32000 455	Immatriculation – Voirie	-	150 \$
02 32000 521	Ent. Infrastructures routières	-	300 \$
02 41200 411	Analyse de l'eau	-	1 000 \$
02 41200 635	Produits chimiques	-	2 000 \$
02 70130 649	Articles de sports	-	350 \$
02 70150 141	Salaire régulier – Terrain de jeux	-	950 \$
02 70150 200	Charges sociales – Employeur	-	500 \$
02 70150 649	Pièces et accessoires – Terrain jeux	-	1 000 \$
03 51000 000	Remboursement en capital	-	1 100 \$
			<b>10 250 \$</b>

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



**ENGAGEMENT DE CRÉDIT**

Aucun engagement de crédit.

**PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS**

Aucun règlement.

**PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS**

2013-08-213  
5953

**CAMPAGNE DE FINANCEMENT – ASSOCIATION DU CANCER  
DE L'EST DU QUÉBEC**

**CONSIDÉRANT** la demande de don reçue de l'Association du cancer de l'Est du Québec datée du 10 juillet 2013.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de faire un don au montant de 100 \$ à l'Association du cancer de l'Est du Québec.

2013-08-214  
5953

**SOUTIEN FINANCIER – TRAGÉDIE FERROVIAIRE À LAC-  
MÉGANTIC**

**CONSIDÉRANT QUE** dans la nuit du 6 juillet 2013, le déraillement d'un train chargé de pétrole a provoqué des explosions et un incendie dévastateur au centre-ville de Lac-Mégantic;

**CONSIDÉRANT QUE** des équipes de la Croix-Rouge s'assurent que les besoins des personnes touchées par cette tragédie soient comblés;

**CONSIDÉRANT QUE** la meilleure façon d'aider est de faire un don en argent afin d'apporter une aide concrète et immédiate aux personnes touchées par cette catastrophe.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes remette un don de 500 \$ à la Croix-Rouge pour le fonds « Soutien Lac-Mégantic » afin d'apporter une aide concrète et immédiate aux personnes touchées par la tragédie ferroviaire du 6 juillet dernier.

2013-08-215  
5953

**APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2012 – TRANSPORT  
ADAPTÉ**

Il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, d'accepter les états financiers 2012 du Transport adapté aux personnes handicapées préparés par la ville de Baie-Comeau. La part de la municipalité de Pointe-aux-Outardes est au montant de 5 654 \$.

2013-08-216  
5953

**PUBLI-REPORTAGES – FESTIVAL COUNTRY DES NORD-  
CÔTIERS ET CÉLÉBRATION DE LA COOPÉRATIVE DE  
SOLIDARITÉ GAÏA**

**CONSIDÉRANT QUE** le Festival country des nord-côtiers a eu



**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**

lieu sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, les 15, 16, 17 et 18 août derniers;

**CONSIDÉRANT QUE** le journal Le Manic prépare un publi-reportage de l'activité dans son édition du 21 août prochain;

**CONSIDÉRANT QUE** la 6<sup>e</sup> célébration de la Coopérative de solidarité Gaïa aura lieu le 7 septembre prochain;

**CONSIDÉRANT QUE** le journal Le Manic préparera un publi-reportage de l'activité dans son édition du 11 septembre.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, de participer aux publi-reportages du Festival country des nord-côtiers et de la Coopérative de solidarité Gaïa en réservant des publicités sous forme de bandeaux dans les éditions du 21 août et 11 septembre du journal Le Manic, au coût de 398 \$, plus taxes.

2013-08-217  
5954

**FORMATION COMBEQ – SUJETS CHAUDS ET GRANDES  
QUESTIONS JURIDIQUES DE L'HEURE POUR L'OFFICIER  
MUNICIPAL**

Il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics, à participer à la formation « Sujets chauds et grandes questions juridiques de l'heure pour l'officier municipal » de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec qui aura lieu à Baie-Comeau, le 17 septembre, au coût de 260 \$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à cette formation.

2013-08-218  
5954

**SCHÉMA INCENDIE – FORMATION D'UNE PERSONNE-  
RESSOURCE EN RECHERCHE DE CAUSES D'INCENDIE**

**CONSIDÉRANT QUE** dans le schéma de couverture de risques incendie, nous devons avoir à notre disposition une personne-ressource en recherche de causes d'incendie;

**CONSIDÉRANT QU'** une attestation d'études collégiales en recherche de causes incendies sera donnée au campus Notre-Dame-de-Foy qui débutera au mois de septembre prochain;

**CONSIDÉRANT QU'** il serait important que M. Louis-Xavier Côté-Benoît, directeur-préventionniste pour les municipalités de la péninsule Manicouagan, participe à cette formation.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. Louis-Xavier Côté-Benoît, directeur/préventionniste pour les municipalités de la péninsule, à participer à la formation en recherche de causes d'incendie qui sera donnée par le campus Notre-Dame-de-Foy en septembre prochain. Les frais de cours sont au coût de 3 105 \$, plus les frais de

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



déplacement pour participer à cette formation. Ces frais seront divisés entre les quatre (4) municipalités de la péninsule.

2013-08-219  
5955

**FORMATION ADMQ – LES ÉLECTIONS MUNICIPALES :  
OUI, MAIS EN PRATIQUE!**

Il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à participer à la formation « Les élections municipales : oui, mais en pratique! » de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu à Baie-Comeau, le 11 septembre, au coût de 270 \$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à cette formation.

2013-08-220  
5955

**COLLOQUE ANNUEL DE LA ZONE CÔTE-NORD – ASSOCIATION  
DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC**

Il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à assister au colloque annuel de la Zone Côte-Nord qui aura lieu les 12 et 13 septembre 2013, à Ragueneau, au coût de 190 \$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à ce colloque.

2013-08-221  
5955

**CONTRIBUTION – FONCTIONNEMENT DES CUISINES  
COLLECTIVES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire développer des cuisines collectives dans le cadre du Fonds de développement pour la solidarité et l'inclusion sociale;

**CONSIDÉRANT QU'** une contribution de 50 \$ par semaine a été prévue afin d'aider aux achats pour le fonctionnement des 2 groupes de cuisine collective;

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Nathalie Auclair est chargée de projet pour les cuisines collectives;

**CONSIDÉRANT QU'** elle devra fournir les pièces justificatives pour la contribution de fonctionnement.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité de remettre une contribution de 50 \$ par semaine pour les 2 groupes de cuisine collective afin d'aider aux achats de fonctionnement, telle que prévue dans la demande d'aide financière dans le cadre du Fonds de développement pour la solidarité et l'inclusion sociale.

2013-08-222  
5955

**POLITIQUE DE TOLÉRANCE ZÉRO POUR LE MAINTIEN D'UN  
MILIEU DE TRAVAIL SAIN ET SÉCURITAIRE POUR TOUS**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Pointe-aux-Outardes a la ferme volonté de ne tolérer aucune



## Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

forme de violence afin d'assurer à tous ses employés un milieu de travail sain et respectueux de la dignité de chaque personne, sécuritaire et libre de toute menace de nature verbal, physique et psychologique;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité adopte, par sa politique, la règle de tolérance zéro à l'égard de la violence au travail;

**CONSIDÉRANT QUE** tout acte de violence commis par un employé de la Municipalité à l'encontre d'un autre employé, que ce soit sur les lieux du travail ou à l'extérieur de ceux-ci, sera sanctionné s'il s'avère prouvé;

**CONSIDÉRANT QUE** tout acte de violence commis par un citoyen, un visiteur, un fournisseur, un sous-traitant ou par toute autre personne à l'encontre d'un employé de la municipalité, y compris un élu, ne sera en aucun temps toléré par la Municipalité.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, que le conseil de la municipalité de Pointe-aux-Outardes ordonne et statue :

- D'adopter la Politique de tolérance zéro pour le maintien d'un milieu de travail sain et sécuritaire pour tous à la municipalité de Pointe-aux-Outardes, laquelle est jointe en annexe A.
- De réaffirmer les quatre valeurs de la Municipalité en matière de santé et sécurité au travail, soit la promotion de la dignité de la personne, la protection de l'intégrité physique et psychologique des employés municipaux et entre les différentes personnes appelées à œuvrer auprès de la Municipalité, et la sécurité des employés municipaux.
- De désigner la directrice générale et secrétaire-trésorière responsable de l'application de la présente politique.

2013-08-223  
5956

### NÉGOCIATIONS – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION COLLECTIVE

**CONSIDÉRANT QU'** il y aura des négociations pour le renouvellement de la convention collective qui est échue depuis février 2013;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité désire nommer des personnes pour représenter la partie employeur.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, de nommer M. André Lepage, maire, Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, et M<sup>e</sup> Brigitte Bhérier, avocate, pour représenter la municipalité de Pointe-aux-Outardes lors des négociations pour le renouvellement de la convention collective.

Il est également résolu que les honoraires de M<sup>e</sup> Brigitte Bhérier seront aux frais de la municipalité.



Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



**AFFAIRES NOUVELLES**

2013-08-224  
5957

**PROJET AIRE DE JEUX – PARC NATURE**

**CONSIDÉRANT QUE** les projets du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes étaient d'acquérir un immense module de jeux en forme de bateau et de développer une nouvelle activité qui consiste à découvrir le marais salé en canot pneumatique sont maintenant réalisés;

**CONSIDÉRANT QUE** selon la résolution numéro 2013-07-185, la Municipalité versait la somme de 4 836 \$, pour la réalisation de ces projets.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes remette la somme de 4 836 \$, au Parc Nature de Pointe-aux-Outardes pour la réalisation des projets suivants :

- Acquisition d'un module de jeux
- Développement d'une nouvelle activité de découverte du marais salé au Parc Nature

Un montant sera versé de 4 836 \$ sur un projet total de 39 180 \$.

2013-08-225  
5957

**REPLACEMENT TÉLÉPHONE CELLULAIRE – PRÉPOSÉ  
ADJOINT AUX TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT QUE** l'employé municipal avait un cellulaire personnel avec un forfait de 3 ans;

**CONSIDÉRANT QU'** il a perdu son cellulaire pendant ses heures de travail;

**CONSIDÉRANT QU'** il autorisait son superviseur à le rejoindre pour le travail sur son cellulaire personnel.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes procède à l'achat d'un téléphone cellulaire de remplacement pour le préposé-adjoint aux travaux publics, auprès de Bell, au coût de 279,95 \$, plus taxes.

2013-08-226  
5957

**DEMANDE DE RÉCUPÉRATION – PONT DE LA RIVIÈRE AUX  
PÉKANS**

**CONSIDÉRANT** le démantèlement du pont de la rivière aux Pékans, sur la route 389, par le ministère des Transports;

**CONSIDÉRANT QU'** une partie du pont pourrait être récupérée pour traverser la rivière St-Athanase afin de réaliser la boucle de la piste cyclable entre la Municipalité de Pointe-aux-Outardes et la Municipalité de Pointe-Lebel;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet est régional et que la Corporation de la Véloroute des Baleines a mis cette traverse qui fait partie des 50



**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**

kilomètres de boucle régionale dans les priorités de réalisation pour 2014-2015 et que la Corporation de développement de Pointe-Lebel en fait également une priorité touristique;

**CONSIDÉRANT QUE**

la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire demander au député de René-Lévesque, M. Marjolain Dufour, pour l'aider dans sa démarche de récupération du pont pour la future piste cyclable.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, que le conseil municipal demande au député de René-Lévesque, M. Marjolain Dufour, d'aider la Municipalité de Pointe-aux-Outardes dans sa démarche pour récupérer une partie du pont de la rivière aux Pékans, auprès du ministère des Transports, afin de traverser la rivière St-Athanase lors de la construction de la future piste cyclable dans le but de réaliser la boucle entre les municipalités de Pointe-aux-Outardes et Pointe-Lebel.

Il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. le maire invite la population à poser des questions.

2013-08-227  
5958

**FERMETURE DE LA SESSION**

Il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée; il est 20 h 40.

  
MAIRE

  
DIRECTRICE GÉNÉRALE/  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

*Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

  
MAIRE